



La MFR CFA des Métiers du Bois de Cormaranche-en-Bugey vous propose cette formation de CAP Charpentier Bois en alternance :

- soit en apprentissage
- soit en formation continue.

Cette formation est accessible à un public en situation de handicap (établissement H+), un accompagnement personnalisé peut-être mis en œuvre.

Le CAP Charpentier Bois atteste que ses titulaires ont acquis une qualification professionnelle pour :

- Etre un ouvrier d'atelier et de chantier ;
- S'adapter à des situations professionnelles et à des activités très variées de l'artisanat et du Bâtiment.

Objectifs de formation et compétences développées

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur chantier, son activité consiste à :

- **Participer** aux chantiers en autonomie ou en équipe selon les consignes ;
- **Exécuter** des ouvrages suivant un plan ;
- **Lever et assembler** des structures bois ;
- **Travailler en Sécurité** sur chantier et en atelier ;
- **Tailler** les ouvrages ou structures bois selon les techniques traditionnelles et industrielles.

Le CAP Charpentier Bois permet d'acquérir des compétences dans les domaines suivants :

- Charpente bois : *solivages, pans de bois, charpentes, poteaux poutres, portiques* ;
- Maison Ossature bois : *murs, toitures terrasse, CLT, isolation, étanchéité à l'air, bardage bois et habillages divers, terrasses bois, escaliers.*

Les + MFR

Pédagogie de l'alternance
Développement de méthodes de travail personnel et en groupe
Suivi personnalisé et individuel
Accompagnement à l'autonomie
Réseau professionnel développé
Voyage d'études à l'étranger

En bref !

• DURÉE

14 semaines sur 1 an en alternance – 490 h. Rentrée en septembre mais possibilité d'intégrer en cours d'année en fonction des profils.

• PRÉREQUIS

Avoir 15 ans avant le 31 décembre.
Avoir validé un diplôme dans les métiers du bois (niveau 3 minimum) ou avoir une bonne expérience dans ce secteur.

• LIEU

MFR de Cormaranche en Bugey
65, rue de l'Alagnier - Cormaranche-en-Bugey
01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE

Le + professionnel

Sauveteur Secouriste du Travail
Formation Echafaudage



Contenu de formation

Enseignements techniques et professionnels

- Dessin traditionnel :
Epure, trait de charpente
- Technologie générale :
Lecture de plans, technologie
- Taille de maquettes et de chantiers :
Pièces simples, fermes classiques, arêtiers, noues, principaux assemblages



Epreuves et évaluations

Le CAP charpentier bois est validé par un examen final (diplôme de niveau 3).

Diverses évaluations en cours de formation permettent d'évaluer les compétences dans les différentes matières mais elles ne comptent pas pour l'examen final. Le détail de l'examen final se trouve sur notre site internet, voir QR Code en bas de page

Selon les diplômes précédemment obtenus, les candidats peuvent être dispensés de certaines épreuves.

Formateurs

La formation est encadrée par les formateurs de la MFR. Hervé LARREMENDY ET Sébastien MALLEVAL sont les responsables techniques de la formation.

Tarif de formation

Coût contrat pris en charge par l'OPCO et éventuellement l'entreprise : 6 993 €

Demi-pension : reste à charge 45 €/semaine

Pension complète : reste à charge 95 €/semaine

Et après ?

Après le CAP Charpente Bois, il est possible de poursuivre en :

- CAP Couvreur
- BP Charpentier bois
- CAP Menuisier 1an
- BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat (sous réserve d'être déjà titulaire d'un diplôme de niveau 4 – BAC) ou BP)

PLUS D'INFOS SUR NOTRE SITE INTERNET



Vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous contacter !



Maison Familiale Rurale - CFA des métiers du bois

65, rue de l'Alagnier - Cormaranche-en-Bugey 01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE

Tél : 04.74.35.28.59 - E-mail : mfr.cormaranche@mfr.asso.fr